



Mon mari, **Anselmo Osvaldo Radrigán Plaza**, a été arrêté le 12 décembre de 1974 à Santiago du Chili par des agents de la DINA. Il avait 25 ans.

Il a fait ses études secondaires à l'Institut National, à 16 ans il entre à l'Université, il commence des études d'ingénieur mais a terminé avec une licence en sociologie.

Il aimait les échecs et fut vice champion en 1963.

Il était humble, généreux, réservé, sensible, intelligent, tendre et drôle, révolté contre les injustices.

Notre fils, Carlos, avait dix mois au moment de son arrestation, il était son bonheur comme le mien.



Mon beau-frère, **Agustín Reyes González**, a été arrêté le 27 mai 1974 à Santiago par la DINA. Il avait 23 ans, étudiant en philosophie. Son fils Rodrigo avait vingt mois au moment de son arrestation, il était aussi le bonheur de Agustín et de ma sœur.

Mon mari était membre du Comité Central du MIR et Agustín du Secrétariat Régional.

Ma sœur et moi venions d'arriver à Paris avec nos enfants quand en juillet 1975 les listes de 119 détenus-disparus ont été publiées.

Nous entamons tout de suite beaucoup de démarches, entre autres, parler aux médias pour dénoncer cette mascarade de la dictature, car ces 119 personnes avaient bien été arrêtées au Chili. Mais la nouvelle n'était pas assez spectaculaire pour les médias.

Nous nous sommes adressées au gouvernement français en tant que citoyennes françaises (franco-chiliennes), pas de réponse. Par la suite, nous entamons une grève de la faim le 10 septembre 1975 à l'église Saint Germain des Près à Paris, avec ma sœur, Erika, la femme d'Alfonso

Chanfreau, citoyen français porté disparu et inscrit dans les listes ainsi qu'avec Marguerite dont le mari restait en prison.

Nous avons dénoncé la disparition des prisonniers politiques dont le nombre ne cessait d'augmenter chaque jour !

Depuis, comme toutes les familles des détenus-disparus, nous continuons à lutter pour que justice soit faite, pour connaître la vérité, pour les trouver et pouvoir les enterrer dignement, contre l'impunité, pour que la loi d'amnistie de 1978 soit abrogée. Aucun gouvernement ne l'a fait à ce jour !

L'abrogation de la loi d'amnistie en Argentine donne de l'espoir aux familles et victimes des violations des Droits de l'Homme.

Je voudrais ajouter une pensée de tendresse pour nos proches, mes amis et camarades, pour Pedro, el Cucho, el "guatón" Pablito, el "cura", el "oso" Yogui, el "chico" Matias, Jean-Yves et tous les autres...

Ils aimaient la vie, ils aimaient leur famille, leurs enfants, dont la plupart n'ont pas eu le bonheur de connaître leur père. Ils aimaient leurs amis, ils aimaient s'amuser, rire. Ils ont lutté avec générosité contre la dictature et pour avoir un monde meilleur pour nos enfants.

Je voudrais aussi remercier nos amis pour leur solidarité, leur soutien, leur aide si précieuse.

Merci

**Amelia Radrigán**